

## **ACTEOS**

Société anonyme au capital de 1.477.603,50 euros  
Siège social : 2 à 4 rue Duflot – 59100 ROUBAIX  
339 703 829 RCS ROUBAIX-TOURCOING

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2011**

#### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires À l'Assemblée et du document de référence**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le 10 juin 2011 à 10 heures au siège social : 2 à 4 rue Duflot – 59100 ROUBAIX.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 29 avril 2011 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 25 mai 2011 et dans un journal d'annonces légales le 20 mai 2011.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la Société ACTEOS ([www.acteos.com](http://www.acteos.com)) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société ACTEOS de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société.

La société annonce que son document de référence 2010, portant le numéro d'enregistrement D 11-0401, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.) le 29 avril 2011.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse ([www.acteos.com](http://www.acteos.com)) et sur le site de l'A.M.F. ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)). Il est également tenu à disposition au siège social de la société.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;
- Le montant des honoraires des commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- Le rapport financier annuel 2010 ;
- Le document d'information annuel.

Le Conseil d'Administration